

ÉDITORIAL

Après le Forum social européen en novembre et avant le Forum social mondial, aux premiers jours de 2004, le CADTM France souhaite une excellente année à tous ses adhérent-e-s, à tous ses sympathisant-e-s et à toutes les organisations partenaires au sein du combat altermondialiste.

Voici 200 ans, Haïti devenait la première république noire du monde, dans le contexte d'une double révolution, à la fois anti-coloniale et anti-esclavagiste. Nous tenons à insister à cette occasion sur la spécificité de la dette haïtienne. Vous trouverez sur le site du CADTM le communiqué de presse que nous avons diffusé le 1er janvier, rappelant son caractère illégitime, notamment à cause d'une colossale dette de l'indépendance imposée par la France en 1825 et remboursée pendant plus d'un siècle, et d'une dictature dramatique sous les Duvalier entre 1957 et 1986, responsable de la moitié de la dette publique actuelle. Pourtant, en 2001, les montants remboursés ont dépassé les nouveaux prêts et le peuple haïtien, au fond du gouffre, a malgré tout transféré des richesses vers ses créanciers. En ce sens, Haïti est un cas d'école pour analyser l'illégitimité de la dette et son caractère central dans le cadre des processus de domination. Nous réclamons donc l'annulation de la dette illégitime d'Haïti et la restitution des fonds détournés au profit des populations.

Vous comprendrez aisément pourquoi nous dédions ce bulletin à la mémoire de Toussaint Louverture, l'un des artisans de l'émancipation de son peuple, mort en avril 1803 dans une prison du Jura. (Sans oublier une grosse bise à Sylvie pour sa convalescence).

▼ L'ÉQUIPE DU CADTM FRANCE

TOGO

Afin de faciliter la diffusion des ouvrages du CADTM et de développer des partenariats si utiles au Sud, le CADTM France et le CADTM Belgique ont décidé d'offrir deux abonnements à nos publications, l'un au CADTM Togo et l'autre à Attac-Togo. De plus, nous allons aider à la reproduction et à la diffusion de la brochure *L'Illusion du développement*, rédigée par Attac-Togo à partir de différents ouvrages dont ceux du CADTM.

AGENDA

10 janvier : CA du CADTM France à Paris.

14 janvier, 20h30 : intervention des groupes de Lyon et Grenoble, à Lyon (69), dans le cadre des Rencontres pour une autre mondialisation (voir p.7).

16-21 janvier : Forum social mondial à Mumbai (Inde), où le CADTM organise trois séminaires (voir ci-dessous).

17 janvier : Journée sur la dette à Grenoble (38), avec exposition, jeu de rôle, film et conférence de Damien Millet.

27 janvier : intervention de Claude Quémard à Cholet (49), avec Attac.

3 février, 19h : intervention du groupe d'Aix au Jas de Bouffan (13).

3 mars, 20h : intervention de Damien Millet à Lille (59).

4 mars, 18h30 : intervention de Damien Millet à Tourcoing (59).

5 mars, 20h45 : intervention de Damien Millet à Carcassonne (11), à l'invitation des Amis du Monde diplomatique.

LE CADTM AU FSM 2004

Du 16 au 21 janvier 2004 se tiendra le quatrième forum social mondial (FSM) à Mumbai, sur la côte occidentale de l'Inde. Le CADTM sera bien sûr présent à ce rassemblement quasi planétaire où il s'agit ni plus ni moins de faire se rencontrer d' "autres mondes".

Nous co-organisons notamment trois séminaires : sur l'audit citoyen de la dette odieuse (le 18), avec des amis africains et nos amis de Jubilé Sud ; sur la dette écologique (le 17) avec les Amis de la terre, Observatorio de la deuda et Acción ecológica ; sur le financement du développement humain sans le recours à la dette (le 20), avec le CNCD et Alternatives. Nous sommes aussi invités à prendre la parole lors d'autres séminaires, notamment sur l'eau.

L'organisation indienne Vikas, membre du réseau CADTM et présidée par Ajit Muricken, vient de publier le livre *"50 Questions, 50 Réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale"* du CADTM en anglais, sous le titre *"The Debt Scam"*.

Le CADTM France envoie deux délégués (Alain et Claude) au FSM en Inde. Ils ne manqueront pas de vous le décrire au retour.

FSE 2003 : DES IDÉES ET DES OUTILS POUR UNE AUTRE EUROPE

Le Forum social européen (FSE) 2003 fut un grand moment pour l'altermondialisme européen. Un grand moment sur la durée, tout le processus de préparation fut long et fort pour les quelque 300 associations françaises et 1500 organismes européens qui travaillèrent à son élaboration ; un grand moment dans l'intensité pendant les 3 jours de bouillonnement d'idées émises, décortiquées et construites au cours des conférences plénières (55), séminaires (271), ateliers (environ 200) et rencontres diverses. Près de 1000 interprètes pour une quinzaine de langues, une cinquantaine de nationalités présentes, plus de 50 000 accréditations délivrées, plus de 2 000 bénévoles mobilisés, un budget de 3,6 millions d'euros... L'énumération serait sans fin, toujours plus grand, toujours plus de monde, toujours plus d'événements, de rencontres et d'union comme dans cette superbe manifestation du samedi après-midi, à Paris, où presque 100 000 citoyens européens occupaient toutes les avenues et boulevards de République à Nation.

C'est une expérience exceptionnelle que d'avoir travaillé au cœur du processus pendant plus d'un an. Vu de l'intérieur, les défauts étaient énormes, divers et nombreux, mais en fait l'événement s'est très bien déroulé. Il y a toujours matière à controverse dans n'importe quelle organisation, le grand chef indien "Yaqua l'aucon" est omniprésent mais relève rarement les manches. Il reste que vu de l'extérieur, des participants au forum proprement dit, la satisfaction est générale et justifiée. Les échanges ont été réels et nourris, des synergies sont en cours, l'élargissement du processus (aux migrants, "sans", gens de l'Est et du Sud etc.) - commencé en 2001 à Porto Alegre - s'est renforcé, l'ambiance et la convivialité étaient au rendez-vous.

Les principaux défauts, reconnus par tous, furent l'éclatement des lieux et l'inadéquation des conférences plénières au "remuement" qu'on en attendait. C'est en forgeant que l'on devient forgeron.

La répartition du forum sur quatre sites (Paris la Villette, St Denis, Bobigny et Ivry) était déjà en soi une gageure. L'éclatement des salles sur chaque site (sauf à la Villette) n'a fait que rajouter au sentiment de dispersion, de dilution dans un espace non identifié où les "molécules militantes" avaient du mal à fusionner, à s'imaginer en corps comme ce fut le cas l'année dernière à Florence. Beaucoup trop de temps et d'énergies perdus en déplacements dans la nébuleuse francilienne.


De nombreuses plénières furent décevantes. J'y vois deux raisons principales. La première c'est la méthode utilisée pour le choix de leurs intitulés : pendant des mois, en assemblées européennes de préparation du forum, chaque séance de travail sur ces intitulés était une foire d'empoigne où chacun voulait rajouter son ou ses mots clé aux titres et sous-titres des conférences au point qu'ils en sont devenus de vrais romans... et des préludes à la seconde bataille, celle du choix des intervenants dans ces plénières fourre-tout. Car ce fut une bataille, des semaines durant, chacun voulant placer son orateur. Ceux qui auraient préféré fonctionner autrement se trouvaient pris dans cette spirale inflationniste au risque de voir leurs "chevaux" absents des panels. J'ai moi-même participé à ce grand déballage pour que la dette soit visible [sic]. Résultat, de 5 intervenants maximum par plénière prévus au cours du processus, on est passé à 7 ou 8, voire 10 orateurs par conférence, orateurs n'ayant eu ni le temps ni l'envie de se coordonner et débitant souvent leurs 10 ou 15 minutes de discours sans lien avec les autres, au grand dam des auditeurs. Les erreurs sur les plénières sont mises en exergue dans les différents bilans sur le FSE. Il s'agit dorénavant d'éviter ces pièges de première jeunesse - pourtant connus

depuis longtemps. La démocratie n'est pas si simple, elle ne se réduit pas à l'alignement des thématiques et des orateurs. Parions qu'au prochain FSE il en sera autrement.

Les mouvements sociaux souffrent de n'être pas suffisamment écoutés. A juste titre. Il n'est qu'à voir le mépris des néolibéraux à notre égard lorsqu'ils chargent la barque des réformes anti-sociales et pro-prédateurs. Nous devons éviter de leur ressembler et de fonctionner comme ils le font dans le " toujours plus ". Florence 35 000 accréditations, Paris 50 000 ; Florence 900 000 euros, Paris 4 fois plus, etc. Quantité et qualité ne vont pas nécessairement de pair. On le voit également dans la fréquence des FSE : pourquoi vouloir absolument faire un forum social européen tous les ans quand on sait les difficultés logistiques et les problèmes de disponibilité que cela impose à toutes les organisations ? Petites et grandes associations se sont rencontrées, se sont confrontées, se sont attelées à des tâches, à des synergies intéressantes... Mais ont-elles le temps et les moyens de les mettre en œuvre ? Nos agendas sont remplis de rendez-vous tous plus importants les uns que les autres : fora sociaux locaux, nationaux, régionaux, mondiaux, contre G8, Cancun etc. Le temps de l'action est réduit comme peau de chagrin. Le 18 décembre dernier, un des principaux artisans du FSE de novembre, au cours d'une réunion-bilan du forum, imaginait que s'il était capitaliste ou membre d'un des gouvernements actuels de l'Europe, il subventionnerait les fora sociaux européens car plus il y en aurait, moins nous aurions de temps pour passer à la pratique. Nous pourrions dire aussi que nous ne savons plus nous nourrir que de l'abondance, de la consommation... à l'image du capitalisme lui-même. Nos adversaires se frottent les mains, ils espèrent ainsi nous prendre dans leurs rets... et n'en sont pas loin, pour rester optimiste.

Toujours plus, toujours plus ! Je passe les détails de la manœuvre, mais nous voilà embarqués dans le prochain FSE qui devrait avoir lieu à Londres en novembre 2004. "Devrait" car les Britanniques ont entre eux des embrouilles politiques et financières telles que la décision définitive ne sera prise qu'en mars. Je souhaite pour ma part que l'événement soit reporté à 2005. Les rapports de force se construisent avec sérénité, nul besoin d'avancer au galop, notre combat s'inscrit dans le long terme. Une course de fond, pas une course de vitesse.

Il y a un million de bonnes choses à raconter sur le FSE. Tous ceux qui y ont participé d'une manière ou d'une autre regorgent de contentement. Les séminaires et les ateliers par exemple furent une très grande réussite dans l'ensemble. J'ai plaisir à penser à l'assemblée des femmes, le mercredi 12 novembre: le peu que j'ai pu y assister et les échos que j'ai reçus m'ont ravi. Souhaitons que la moitié en stand by de la population européenne soit "officiellement" admise au FSE stricto sensu. Le forum des enfants a aussi, paraît-il, été un succès.

L'année dernière, à Florence, notre première rencontre européenne avait le goût de la découverte, de la spontanéité, du plaisir à entrevoir la diversité, de nous compter. Cette année, nous avons touché du doigt la maturité et raffermi nos convictions : un autre monde est possible et nous avons des idées et des outils pour le construire. Avoir réussi à travailler ensemble à une si grande échelle, avec nos divergences et nos contradictions n'est pas la moindre des choses. Mais il ne suffit pas de prendre conscience de la diversité, il faut encore la digérer ; il ne suffit pas d'entrevoir nos contradictions, il faut s'appliquer à les réduire. Le prochain forum social européen sera l'outil en marche, nos voix, ensembles, solidaires, secrèteront de l'incontournable. Préparons-le avec patience et détermination.  ALAIN SAUMON

RETOUR SUR LE FSE 2003

La dette écologique sera promue par l'ENRED

Le "Réseau européen pour la reconnaissance de la dette écologique" (ENRED) est né le 13 novembre 2003 à Bobigny. C'était l'objectif de la rencontre qui a réuni, dans le cadre du FSE, des organisations comme Observatorio de la deuda en la globalizacion (Espagne), Jubilee-South Asia-Pacific (Inde), Legambiente (Italie), Oil Watch (Equateur-Pérou), A-Sud (Italie), Réseau Sortir du nucléaire (France), FoeScotland (Grande-Bretagne), Accion ecologica (Equateur), CADTM (France), Université autonome de Barcelone (Espagne). Un tel réseau est susceptible de fédérer de nombreuses organisations dont l'action concerne les relations Nord/Sud, la dette extérieure des pays du tiers-monde, la protection de l'environnement, le rôle des multinationales ou encore le rôle des institutions financières internationales, ce qui devrait permettre de diffuser largement le concept de dette écologique. Depuis 2000, des campagnes Jubilé 2000 et Jubilé Sud contre la dette extérieure (due par les pays du Sud aux créanciers du Nord) ont défendu vigoureusement la revendication de la dette écologique, due par les pays riches du Nord aux pays appauvris du Sud.

De nombreuses questions se posent concernant les objectifs que doit poursuivre le réseau. S'agira-t-il d'un réseau d'information ? Aura-t-il simplement une fonction "pédagogique" ? Se contentera-t-il de se focaliser sur certaines composantes de la dette écologique ou bien servira-t-il à conduire une campagne de mobilisation ? Outre la reconnaissance de la dette écologique par les institutions internationales et les gouvernements, le réseau aura aussi pour but de réclamer la restitution de la dette écologique et sa prévention. Objectif tactique : il sera l'allié du SPEDCA (Alliance des peuples créanciers du Sud de la dette écologique) qui, au Sud, réunit toutes les organisations qui demandent la reconnaissance de la dette écologique et qui appelle de ses vœux la création en Europe (mais aussi en Afrique) d'un réseau pour soutenir son action. Des membres du SPEDCA présents à la rencontre de Bobigny (Accion ecologica, Jubilee South) annoncent qu'ils vont préparer un texte de référence pour qu'il soit discuté lors du prochain FSM. D'autre part, l'association Vodo a le projet d'organiser à Bruxelles un Tribunal de la dette écologique. La Fondation Charles Léopold Mayer a fait savoir qu'elle est prête à aider une campagne sur la dette écologique. Une prochaine réunion se tiendra à Barcelone en avril prochain pour constituer officiellement le réseau.

La dette écologique, c'est quoi ?

La dette écologique du Nord envers le Sud s'ajoute aux dettes historiques dues aux siècles de colonisation et d'exploitation. Elle est difficilement quantifiable. Comment évaluer par exemple le pillage des ressources naturelles depuis le XVI^e siècle ou encore le coût de la catastrophe de Bhopal (22 000 victimes) survenue en 1984 avec l'explosion d'une usine de Union Carbide en Inde ? Pourtant, étant donné que la dette extérieure des pays du Sud est évaluée en termes monétaires, il est important d'essayer d'évaluer les dommages environnementaux et sociaux causés par les multinationales (par exemple les contaminations dues aux extractions minières et pétrolières que subissent les populations locales) ou la pollution de l'air (effet de serre) et de la mer (rejets, marées noires, etc.), résultant de la surconsommation des pays du Nord. Et ce

d'autant que la dette écologique est de beaucoup supérieure à la dette financière du Sud envers le Nord.

Si les atteintes à l'environnement sont aujourd'hui reconnues, il n'est pas encore admis que la crise écologique est indissociable du système économique actuel.

La dette écologique, qui a pour origine l'ère coloniale, n'a cessé d'augmenter à travers diverses activités. Selon Joàn Martínez Alier de l'Université autonome de Barcelone, elle prend essentiellement quatre formes :

- La "dette du carbone" découlant de la pollution atmosphérique et de l'effet de serre résultant des émissions de gaz par les pays industriels. Le changement climatique et ses innombrables conséquences à venir sur les pays du Sud occupent une place importante dans la dette écologique.

- La biopiraterie qui a permis l'appropriation des savoirs ancestraux notamment sur les semences et l'utilisation des plantes médicinales (ex : l'arbre Neem en Inde) par l'agro-industrie et les firmes pharmaceutiques qui aujourd'hui perçoivent des royalties sur ces connaissances à travers le système des brevets.

- Les "passifs environnementaux" : c'est la dette due au titre de l'exploitation sous-rémunérée des ressources naturelles des pays du Sud : pétrole, minéraux, ressources forestières, marines, génétiques. Les dégâts commis par Texaco au cours des 25 dernières années d'exploitation pétrolière en Amazonie équatorienne à l'encontre des peuples indigènes sont un exemple emblématique de la dette écologique due à l'Equateur. Elle est évaluée à 709 milliards de dollars, 51 fois la dette extérieure financière de ce pays !

- L'exportation vers les pays pauvres de déchets dangereux (industriels, nucléaires) produits dans les pays riches. Les anciens bateaux de guerre américains ou français, bourrés d'amiante et d'autres métaux dangereux dirigés vers des pays du Sud (Inde notamment) en sont d'éloquents exemples, tout comme les déchets toxiques exportés vers la Russie, nouvelle poubelle de l'Europe.

Dette écologique et dette extérieure sont indissociables

L'obligation de rembourser leur dette extérieure oblige les pays à accroître excessivement leurs exportations souvent au détriment de l'environnement. Si le paiement de la dette extérieure est exigé avec insistance (FMI, Club de Paris, etc.), la dette écologique n'est toujours pas reconnue. D'où la légitimité de la campagne initiée par la SPEDCA pour exiger la reconnaissance de la dette écologique par les pays du Nord sous la forme d'une interpellation : "Qui doit à qui ?".

Il est temps de "calculer et de payer" car la reconnaissance de la dette écologique devra être suivie par des réparations et il va falloir organiser sa prévention, demande Vinod Raina de Jubilee South. La question n'est pas seulement financière, mais éthique et politique, et engage l'avenir des pays du Sud.

SYLVIE BOURINET

Bulletin du CADTM France

17 rue de la Bate, 45150 Jargeau - France

Tel : 02-38-59-98-28

Email : france@cadtm.org

Directeur de la publication : Damien Millet

ISSN 1634-5932 Dépôt légal : janvier 2004

Dessin : DOM

Précédents bulletins : www.cadtm.org

L'audit de la dette odieuse, première étape

La dette odieuse est une doctrine du droit international formalisée par Alexander Sack en 1927, mais apparue dès 1898 à l'issue de la guerre qui opposa les Etats-Unis et l'Espagne à propos de Cuba. L'Espagne vaincue réclama à Cuba le paiement de sa dette. Au cours d'une conférence réunie à Paris, les Etats-Unis soutinrent que cette dette était odieuse car imposée par l'Espagne, sans le consentement du peuple cubain. Elle fut annulée.

Le droit international reconnaît par là la nécessité de prendre en compte la nature du régime qui a contracté la dette ainsi que l'utilisation qui a été faite des fonds empruntés. Ceci établit la complicité des créanciers qui prêtent des fonds à des régimes non démocratiques en connaissance de cause et implique que lorsque le régime tombe, la dette est nulle et non avenue.

En République démocratique du Congo, le peuple continue de payer les dettes contractées par la dictature de Mobutu pour financer de grands projets dont la population n'a jamais profité (barrage d'Inga, complexe sidérurgique de Maluku). Le contraste est saisissant entre la grande pauvreté du peuple congolais (dont le revenu moyen journalier est de 0,25 euro) et les potentialités incroyables du pays (richesses minières, agriculture...). Selon certaines estimations, 8 milliards de dollars auraient été placés à l'étranger par Mobutu et ses lieutenants. Cette dette odieuse s'est faite avec la complicité des institutions financières internationales et des banques, qui ont largement prêté au régime de Mobutu et lui ont fourni leur ingénierie financière. Il est essentiel de mettre en lumière cette complicité et d'en tirer les conséquences.

L'audit citoyen consiste à analyser chaque emprunt, à déterminer dans quelles circonstances il a été contracté, comment les fonds ont été utilisés, quels ont été les résultats obtenus, qui en a profité, etc. Il permet aux citoyens d'agir sur tous les acteurs à la fois, tant les gouvernements des pays endettés que les différents créanciers. Il permet aussi d'obliger les gouvernements du Sud à réaliser un audit officiel de la dette publique.


En plaçant le droit au centre de la problématique de la dette, l'audit n'est pas une solution de compromis, mais bien un premier pas vers une véritable annulation tout en intégrant la responsabilité des créanciers et la nature de l'Etat emprunteur. De plus, il inclut l'idée de réparations et permet une analyse du passé qui détermine les responsabilités et définit la part odieuse de chaque dette.

Il pose également le problème des nouveaux prêts : en République démocratique du Congo où les remboursements se sont arrêtés en 1993, l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés) a permis de remplacer cette dette odieuse (avec d'importants arriérés) par de nouvelles dettes, effaçant ainsi toute trace.

L'audit citoyen permettrait de prendre des sanctions contre les crimes financiers des gouvernements, mais responsabiliserait également les créanciers : banques privées, gouvernements ou institutions financières internationales.

En donnant un droit de regard aux populations sur l'utilisation des fonds, l'audit citoyen permet aussi la mise en place d'une structure capable de gérer la restitution des biens mal acquis et l'utilisation des fonds récupérés au bénéfice des populations les plus démunies.

Les populations devraient donc s'engager sur la voie de la réalisation de l'audit citoyen pour placer la notion de dette odieuse au cœur du débat public.

 DAMIEN MILLET

Haïti, un bicentenaire ensanglanté

Après 200 ans d'indépendance, la singularité d'Haïti s'estompe par rapport aux autres pays pauvres surendettés et le pays est caractéristique des pays où peut s'appliquer le concept juridique de dette odieuse, un levier de lutte.

Deux chiffres seulement : en 1986, le dictateur déchu, Duvalier, se réfugie en France ; la dette externe d'Haïti se monte à 750 millions \$ alors que les avoirs de sa famille en Suisse et à Jersey en particulier s'élèvent à 900 millions \$. La première pensée qui vient est "Récupérons ces 900 millions pour payer les 750". Pour notre part, nous affirmons qu'il faut annuler la dette de 750 millions comme dette odieuse et récupérer ces 900 millions (ou la plus grande partie) pour reconstruire le pays, sur la base de plans établis par la population.

Pour Haïti, la dette extérieure s'élève aujourd'hui à 1250 millions \$ dont la moitié, directement issue de la dictature des Duvalier, a servi à asservir le peuple.

Depuis les années 1990, Haïti est entré dans le giron du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement. Aucun créancier privé ne fait confiance à un Etat si pauvre, aucune banque privée n'y a mis un centime : 70% de la dette est multilatérale (BM...), 30% est due à des pays du Nord.

Le tournant décisif s'est opéré en 1994-1995, quand la BM et le FMI ont promis au gouvernement d'Aristide, alors en exil, de le remettre au pouvoir en échange de l'application des conditionnalités. Le putsch militaire étasunien a fait disparaître au passage les archives des escadrons de la mort (liés à la CIA).

Les conditionnalités devaient supprimer tous les "obstacles à la croissance" et donc les budgets de la santé, de l'éducation, du soutien aux petits paysans. Aujourd'hui, 80% de la population vit sous le seuil de pauvreté, 75% est analphabète. Les marchés se sont ouverts, le riz importé par des sociétés étasuniennes a conquis 50% du marché alors que le pays en produisait en quantité et en qualité.


Malgré tout cela, Haïti ne remplit pas les critères des "pays pauvres très endettés" et reçoit des aides étrangères qui peuvent faire illusion, par exemple US Aid a "donné" 800 000 \$... pour financer une campagne sur la nécessité des privatisations, sous-traitée à une société canadienne. Il reste pourtant peu d'entreprises à privatiser et la privatisation est plus lente que prévu. Un exemple : la compagnie d'électricité est présentée comme déficitaire car publique et très mal gérée ; or pendant le premier gouvernement d'Aristide, elle était un service public bénéficiaire et très efficace ; le déficit actuel résulte pour 50 % des factures non payées par les élites et les grandes entreprises.

J. B. Aristide semble s'être emparé de la revendication de la restitution de la dette historique de l'indépendance, qui n'était qu'une rançon.

C'est bien le peuple haïtien et lui seul qui doit décider de la gestion des restitutions : ni le gouvernement qui perpétue des politiques archaïques et les violations des droits humains ni la France. Or on peut craindre que les puissances qui ont délibérément châtié Haïti n'acceptent le principe de réparations qu'à condition d'en maîtriser le mécanisme et donc d'empêcher encore et toujours le développement du pays.

Les réparations aux Africains et Amérindiens demandées à la conférence de Durban devraient s'appliquer de plein

droit à Haïti où les droits de l'homme ont été reconnus universellement pour la première fois au monde.

C'est sur ces thèmes que le CADTM travaillera, en 2004, à l'occasion du bicentenaire de l'indépendance et alors que le sang coule dans les rues de Port-au-Prince, résultat de l'histoire d'Haïti. Nous participerons à ces initiatives au nom de la mémoire de cette première révolte, mais aussi au nom du présent, c'est à dire pour l'arrêt immédiat du paiement du service de la dette et des ses interminables arriérés. Et pour que se concrétise cette revendication de 'réparation', c'est à dire la reconnaissance de ce pillage et la reconstruction du pays, dirigée par les mouvements sociaux haïtiens.  CLAUDE QUÉMAR

BRÈVES

✓ Le **barrage d'Inga**, au Congo-Kinshasa, un éléphant blanc qui date des années 70 sous Mobutu, revient sur le devant de l'actualité. De nouvelles coupures de courant, notamment à Kinshasa, sont dues à la panne d'une nouvelle turbine à Inga. Il n'en reste que 6 en état de marche sur 14, que la SNEL (société nationale d'électricité) ne parvient pas à maintenir en état de marche. Si la situation continue de se détériorer, la SNEL annonce même des conséquences sur la Regideso (régie des eaux !), et la population pourrait être obligée d'avoir recours à l'eau brute des ruisseaux. On imagine les conséquences pour la santé ! La gestion de la SNEL est calamiteuse, cumulant incompetence et gabegie, le but officieux étant de permettre, grâce à cette dégradation manifeste, " la vente à un prix bas à des multinationales étrangères", ce qui "s'appelle la stratégie du charognard, qui consiste à laisser les sociétés publiques tomber en faillite, afin d'agiter celle-ci pour justifier leur privatisation", selon le journal *Le Potentiel* de Kinshasa (20/11/2003). Il ajoute : "A-t-on oublié que l'endettement de la République vis-à-vis des institutions est en grande partie dû à la construction du barrage d'Inga ?". Le journal lance même un SOS pour que le barrage ne soit pas vendu.

✓ Le **Gabon** est un des pays d'Afrique dont le PIB par habitant est parmi les plus élevés (plus de 3700 dollars). Pourtant, en dépit de la manne pétrolière, le Gabon est très endetté. La situation est critique : 67% des recettes fiscales vont au service de la dette et comme ses réserves pétrolières sont en passe de s'épuiser, la situation s'aggrave. Seule issue pour Omar Bongo : renouer avec le FMI et se plier à ses exigences. Pour paraphraser René Dumont, le peuple gabonais, lui aussi, est mal parti.

LIRE

✓ **Des ruines du développement**, par W. Sachs et G. Esteva, éd. Le Serpent à Plumes, 2003.

Ce petit livre entre en résonance avec les débats actuels sur le développement qui traversent le mouvement altermondialiste. Y sont réunis des essais d'un écologiste allemand et d'un économiste militant mexicain. Les thèmes abordés nous sont proches : dette écologique, le droit aux ressources naturelles... et l'expérience des zapatistes (qui a dix ans). Laissons le dernier mot à G. Esteva qui appelle à une "révolution des espaces communautaires et de la convivialité".

VU DU SUD

Entretien avec Isabelle Likouka (Kinshasa)

Tu as vécu à Lomé ces dernières années, peux-tu nous présenter ton action au Togo ?

Révoltés par les dégâts des politiques d'ajustement structurel sur ce pays que nous avons vu sombrer, interpellés également par l'avancée des rounds de négociations à l'OMC sans voir l'Afrique se battre vraiment, alertés enfin par la découverte des enjeux de l'AGCS, nous, sept copains, avons décidé de monter un comité ayant pour but d'informer la population togolaise.

Par ailleurs, les semences OGM clandestines s'annonçant aux frontières togolaises, nous avons également participé au lancement d'une campagne au Togo sur ce sujet avec Les Amis de la terre notamment.

Nous avons choisi de nommer le comité "Attac-Togo" afin d'avoir une "couverture" internationale bien que sans reconnaissance particulière par Attac France mais autorisés à prendre leur nom.

Nous avons donc préparé, avec une douzaine d'ONG et associations partenaires, des conférences-débats, en ville pour des thèmes tels que la fuite des cerveaux vers les pays du Nord, la privatisation de l'école, la marchandisation de l'eau mais également au village sur les dégâts de l'agriculture intensive de rente et les risques des semences OGM.

Attac-Togo participe aussi maintenant à des activités organisées par les associations partenaires.

Peux tu nous détailler ton action spécifique à propos de l'annulation de la dette ?

Nous avons produit, pour une conférence-débat en juin 2003 à Lomé, un document de 24 pages intitulé "L'Illusion du développement", distribué à tous ceux qui ont assisté à la conférence et à certains décideurs invités, destiné à rendre compréhensible pour tous le processus de la dette, les politiques du FMI et de la Banque Mondiale, la logique de l'OMC. Nous avons d'ailleurs utilisé le livre "50 Questions, 50 Réponses" de Damien Millet et Éric Toussaint pour la partie sur les institutions financières internationales et la dette. La conférence-débat a eu un joli succès, un responsable d'une ONG au Bénin a même ensuite diffusé le document dans son pays. Par ailleurs, j'étais intervenue sur le même thème sur RFI, dans l'émission "Libre Antenne", le 1er juin 2003.

Comment envisages-tu la suite de ton action ?

Depuis que Ferly (mon mari) et moi sommes arrivés à Kinshasa, nous cherchons à continuer dans la même voie : informer par des conférences-débats, par des interventions dans les médias ou auprès des paysans. Nous avons intégré le groupe animé par Victor Nzuzi, du réseau CADTM. Notre but avant tout, c'est de briser cette idée très ancrée au Sud que les pays du Nord ont l'intention d'aider les pays du Sud à sortir de leur misère : convaincre les populations et les dirigeants ici que le Sud doit trouver ses propres alternatives (avec l'aide d'associations du Nord) et son propre mode de développement, qui ne passe ni par la croissance exponentielle des dépenses d'énergie, ni par l'urbanisation généralisée, comme le développement choisi par le Nord. Dans ce but, le CADTM France est un partenaire tout indiqué.

DROIT INTERNATIONAL ET DETTE

Séminaire CADTM à Amsterdam en décembre 2003

Il est quasiment impossible de synthétiser ces quatre jours de travail en quelques lignes. Vous pourrez trouver sur le site du CADTM les interventions et, prochainement, les résultats de ce séminaire. 27 exposés, des synthèses par demi-journées, des dizaines d'interventions, c'est dire la richesse de cette rencontre. Quatre continents représentés, une vingtaine de pays, trois langues de travail (merci aux traducteurs et traductrices !).

Ce troisième séminaire aura eu une caractéristique principale : la rencontre entre des juristes, qui travaillent aux côtés des mouvements sociaux, et des militant-e-s de ces mêmes mouvements sociaux qui s'intéressent à l'outil que peut être pour eux le droit international. Nous avons pu, de ce point de vue, voir l'avancée de nos travaux sur ces deux années. Mais, en même temps, l'élargissement de la problématique abordée : le droit aux ressources naturelles des populations, le droit au développement, le droit des travailleurs, la criminalisation des mouvements sociaux... De nouvelles perspectives ont ainsi été ouvertes : peut-on donner un contenu à la notion de crime économique ? Quelle serait son efficacité ? Mais les sujets classiques n'ont pas été en reste : la responsabilité pénale des institutions internationales, la dette odieuse. Sur ces sujets, ce séminaire aura permis d'avancer également, tant sur le plan doctrinal que sur les applications concrètes (Argentine, République démocratique du Congo).

La question des différents biais procéduraux aura été au cœur de presque tous les thèmes abordés : quelle juridiction peut-on utiliser pour avoir le maximum d'efficacité ? Car, comme le rappelait un intervenant africain, derrière les aspects théoriques, il y a les conditions de vie des victimes des politiques d'ajustement, des pillages...

Enfin, on pourra noter l'avancée d'une pensée et d'une pratique commune du droit : avancée sur le tribunal international d'arbitrage sur la dette, sur la définition de la 'dette odieuse'... De nombreux mouvements, de nombreux juristes travaillent aujourd'hui, dans le monde, sur ces questions. Ils ont pu se rencontrer à cette occasion.

Chacun-e est reparti-e avec des perspectives nouvelles de travail. Le groupe *Droit* du CADTM a du pain sur la planche. Mais l'ambiance n'avait rien à voir avec ce qu'on peut imaginer de la part de juristes empoussiérés.

Et pour reprendre, en conclusion, le slogan d'une des synthèses : tous les droits pour tous et toutes !

CLAUDE QUÉMAR

PPTÉ NEWS

✓ Le **Guyana** est devenu en décembre 2003 le neuvième pays à atteindre le point d'achèvement dans l'initiative PPTÉ (pays pauvres très endettés) après l'Ouganda, la Bolivie, le Mozambique, la Tanzanie, la Mauritanie, le Burkina Faso, le Mali et le Bénin. Comme d'habitude, le FMI annonce des allègements de dette, sans préciser qu'ils seront étalés sur plusieurs décennies et qu'ils dissimulent de nouveaux accords à venir, avec de nouveaux emprunts à la clé, qui viendront alourdir de nouveau le fardeau de la dette. Mais le but sera atteint : garantir aux créanciers la poursuite des remboursements et poursuivre la domination politique et économique exercée sur les pays endettés. Du bon travail pour les créanciers en somme !

IRAK : CHÂTIMENT SUPRÊME ?

Après la capture de Saddam Hussein, le problème du procès de l'ancien dictateur se pose. George W. Bush a déjà écarté l'idée d'un tribunal international ou sous l'égide des Nations Unies, plaidant au contraire pour le "châtiment suprême". Mais des décennies de dictature, une guerre illégitime, une occupation étrangère et le fardeau de la dette n'ont-ils pas déjà condamné le peuple irakien à ce châtiment suprême ?

Aujourd'hui, pour les États-Unis, la résolution du problème de la dette conditionne la suite du processus dans lequel ils sont engagés sans en maîtriser tous les paramètres. La visite de James Baker dans différentes capitales s'inscrit dans cette démarche.

La France s'est déclarée d'accord pour que le Club de Paris, qui réunit les 19 principaux États créanciers, restructure la dette de l'Irak en 2004. Mais elle a posé plusieurs conditions, notamment un gouvernement souverain à Bagdad et la signature d'un accord avec le FMI, pour placer ce pays sous contrôle. Cependant, la France refuse d'accorder à l'Irak un statut dérogatoire. Ainsi, même si un compromis est trouvé, il semble acquis que l'Irak paiera des sommes considérables.

Exiger la reconnaissance de la notion de dette odieuse est un acte essentiel. Mais il ne s'agit pas de cautionner les choix de Bush, conditionnés par ses intérêts économiques et géopolitiques. Il s'agit de libérer des pays de charges financières insupportables provoquées par des régimes illégitimes et qui ne leur permettent plus de garantir les besoins humains fondamentaux.

Le peuple irakien ne peut être tenu pour responsable des dettes contractées par Saddam Hussein, ni de celles contractées par les États-Unis, principale puissance occupante, qui par leurs décisions actuelles, aggravent encore l'état des finances irakiennes sans qu'aucun gouvernement irakien légitime n'ait été mis en place.

La dette est aujourd'hui une arme de chantage pour les créanciers. Les sommes remboursées ont cessé d'être un dû légitime en échange d'un prêt d'argent, mais plutôt le fruit d'un subtil mécanisme de domination et d'aspiration des différentes ressources.

En Irak, il faut continuer à exiger un gouvernement légitime et démocratique, en mesure de s'appuyer sur le droit international pour déclarer odieuses les dettes contractées sous Saddam et les dettes nouvelles imposées par les forces d'occupation. Ainsi le peuple irakien aura-t-il peut-être une chance d'échapper au "châtiment suprême".

ISABELLE LIKOUKA ET DAMIEN MILLET

LIRE

✓ **Les mirages de l'aide internationale**, par David Sogge, éd. Enjeux planète, 2003.

Signalons d'abord l'éditeur, association de douze éditeurs francophones du Sud et du Nord, qui ont créé cette "collection mondiale pour une autre mondialisation". Quant au livre, si votre cousine envisage de faire de l'humanitaire, si votre banquier se veut solidaire, si vous vous posez des questions sur l'aide publique au développement, achetez-en trois exemplaires pour les étrennes (après l'abonnement au CADTM, bien sûr). Le sous-titre est un parfait résumé : "quand le calcul l'emporte sur la solidarité". Cela fourmille d'exemples, c'est rigoureusement argumenté. Un bon outil de travail.

EN DIRECT DES GROUPES LOCAUX

Grenoble

Comment construire le CADTM ?

L'objectif pour notre groupe de construire localement le CADTM a plusieurs significations : faire découvrir l'importance du mécanisme de la dette autour de nous, transformer nos contacts en militants actifs pour l'annulation de la dette, permettre à chaque adhérent du CADTM d'être capable d'expliquer comment les gouvernements du Nord saignent les pays du Sud.

Nous nous sommes appuyés sur l'ouvrage clair et synthétique d'Eric Toussaint et de Damien Millet, "50 Questions, 50 Réponses". Le défi était que chaque militant du CADTM explique une question.

Comment cela s'est-il passé ? Nous avons continué la première séance qui avait eu lieu en juin.

Nous nous sommes retrouvés le 8 décembre à "Antigone", café bibliothèque alternatif, lieu chaleureux et assez merveilleux. Nous étions une quarantaine. Plus de la moitié de l'assistance était composée d'amis curieux et désireux d'en savoir plus sur la dette. Nous avons d'abord partagé un buffet. Tout le monde avait apporté un mets. Ensuite Milo, accompagné au tambour par un musicien antillais, a chanté et scandé avec force deux chants de son peuple.

Dix d'entre nous avaient préparé une question. Chacun avait cinq minutes pour présenter, puis, pendant un court laps de temps, on débattait autour de l'exposé. Plusieurs personnes du Sud (Congo, Haïti, Maroc, Iran) prirent la parole spontanément pour témoigner, ce qui nous permettait de comprendre que par delà les chiffres et les pourcentages, il y avait des peuples en souffrance. Certains jeunes musiciens, qui avaient joué lors de notre précédente rencontre en juin et qui avaient entendu alors parler pour la première fois de la dette, étaient venus avec leurs copains. Deux de ces jeunes avaient voulu présenter eux-mêmes une question et s'étaient plongés dans le livre. Ils ont exposé avec l'une d'entre nous d'une manière interactive. La soirée fut dense et tout le monde était particulièrement attentif. Pour clore la soirée, Milo nous lut des poèmes sur la dette, dont un écrit par un jeune sénégalais.

Si nous avons tenu à raconter cette soirée en détail, c'est qu'il nous semble que c'est à la portée des petits groupes locaux. Ça nous montre que chacun d'entre nous peut prendre la parole et expliquer la dette, qu'il ne faut pas toujours attendre le conférencier miracle. On peut organiser des moments forts avec nos simples contacts et leur présenter un visage du militantisme qui ne soit pas trop rébarbatif. Il nous paraît urgent de construire le CADTM, là où nous sommes, de faire venir de nouveaux adhérents, de ne pas tourner toujours dans le même milieu de convaincus. Bien sûr, il est indispensable qu'au niveau national, certains écrivent des articles, participent à des tables rondes, fassent des conférences, mais, nous à notre niveau, nous avons un rôle aussi important, il nous faut construire le CADTM, pour que nous soyons nombreux dans le Nord à appuyer la lutte des peuples du Sud pour l'annulation de la dette. Pour finir, je ne vous dis pas combien nous avons eu de nouveaux adhérents car ça ferait triomphaliste, mais c'est une bonne méthode pour convain-

cre les présents que ce mécanisme pervers est au centre de l'inégalité dans le monde et qu'il faut unir nos efforts pour l'abolir. Et puis un grand merci à Eric et à Damien pour cet outil précieux qu'est leur livre !

Prochaine étape : une journée sur la dette le 17 janvier, organisée avec Attac, Survie et Afric Impact.



Lyon

Le groupe CADTM de Lyon est impliqué dans la préparation des Rencontres pour une autre mondialisation (RAM), du 10 au 30 janvier 2004. La soirée du 14 janvier, co-organisée avec le groupe de Grenoble, s'intitule "Annuler la dette pour libérer le développement", s'appuyant sur le documentaire "Nos Amis de la Banque", de Peter Chappell, suivi d'une conférence-débat "La responsabilité des institutions internationales dans le problème de la dette". Elle aura lieu à partir de 20h30, au Ciné 89, place Charles Ottina, à Saint-Priest (Tram T2 : arrêt Hôtel de Ville). Entrée : 3 euros.

Nîmes

Corinne, Yvette, Jacques et Mike, du groupe CADTM de Nîmes, se rendront au Burkina Faso et au Niger en février. Au programme, vacances, mais aussi une intense activité militante, avec à la clé la remise de livres neufs à Pierre Nakoulima pour constituer une bibliothèque altermondialiste populaire à Ouagadougou. Des rencontres avec la mouvance anti-dette burkinabè et nigérienne renforceront les liens Nord-Sud à la base. Un petit compte rendu du périple militant vous sera livré à la prochaine parution. Contact : ykro@wanadoo.fr

Bordeaux

Éric Berr a proposé de devenir le relais du CADTM à Bordeaux. Il sera présent au Forum social bordelais qui se tiendra les 15 et 16 mai 2004, puis en septembre 2004, à l'université Montesquieu-Bordeaux 4 où sont organisées des journées du développement, intitulées "Le concept de développement en débat".

CITATION

"Nous n'avons plus peur du FMI et des amis du Fonds."

NESTOR KIRCHNER, PRÉSIDENT DE L'ARGENTINE

[QUI TIEN TOUTJOURS TÊTE AU FMI ET REFUSE UNE PARTIE DE SES EXIGENCES]

(LES ECHOS, 26/12/03)

DES MULTINATIONALES SUR LA SELLETTE

La version officielle présentait les scandales des années précédentes comme des exceptions. La disparition d'Enron et de son auditeur Arthur Andersen, qui avaient manipulé les chiffres depuis plusieurs années, était présentée comme le paroxysme de la crise, mais on nous avait juré que les brebis galeuses avaient été éliminées. La crise avait été superficielle et le capitalisme européen espérait s'en sortir sans dommage. La fin 2003 aura mis à bas cette présentation aseptisée d'un capitalisme finalement prêt à tout pour assurer des profits maximaux.

1. Une filiale d'Axa est compromise dans le scandale des "mutual funds" aux USA et a accepté de payer 250 millions de dollars d'amende pour régler son différend. C'est 10 fois le service de la dette extérieure du Niger en 2001 !

2. Le gouvernement français, le Crédit Lyonnais, François Pinault et quelques autres entreprises françaises ont accepté de verser un total de 771 millions de dollars dans l'affaire Executive Life aux USA, qualifiée de "*plus grande fraude jamais vue dans notre pays*" par le procureur fédéral de Californie. C'est 20 fois le service de la dette extérieure du Burkina Faso en 2001 !

3. Le groupe agro-alimentaire italien Parmalat, leader mondial du lait haute conservation, a été placé en redressement judiciaire, après la découverte d'un trou de 4 milliards d'euros dans les comptes de sa filiale financière (!) basée aux îles Caimans (!). L'action, qui valait 2,37 euros le 11 novembre, n'en valait plus que 0,11 euro le 22 décembre. Après de plus amples investigations, les manipulations comptables auraient commencé dès la fin des années 80 et le trou total s'élèverait à environ 10 milliards d'euros. C'est le triple de la dette extérieure du Sénégal en 2001 !

Le transfert de richesses des populations du Sud vers les élites financières, via la dette, dépouille des milliards d'individus du strict minimum pour leur survie. Pendant ce temps, des multinationales peu scrupuleuses manipulent des sommes gigantesques, jonglent avec les sociétés-écrans dans des paradis fiscaux pour échapper à la moindre taxation et mettent à mal les biens communs. Il est urgent d'annuler la dette et de mettre fin aux pratiques mafieuses des prédateurs modernes, où légalité et illégalité sont imbriquées au plus haut point.

 DAMIEN MILLET

 ISABELLE ET FERLY LIKOUKA, DAMIEN MILLET

BRÈVES

✓ **WorldCom** (télécom) vient de sortir de la protection du chapitre 11 du code américain des faillites. A cette occasion, sa dette est passée de 41 à 5 milliards de dollars. Mais savez-vous ce que représentent ces cinq petits milliards ? C'est plus que toute la dette extérieure du Congo Brazzaville !

✓ Le **budget 2004 du Congo Brazzaville** indique des recettes globales pour 882 milliards de CFA (1,34 milliards d'euros), dont 350 milliards de CFA pour le seul pétrole. En revanche, le service de la dette va absorber 320 milliards de CFA ! En somme, la principale ressource du peuple congolais va profiter quasi exclusivement à ses riches créanciers. Qui a dit pillage des ressources ?

✓ Sur les 27 \$ que va rapporter le baril de pétrole qui sort de l'**oléoduc Tchad-Cameroun**, entré en service depuis peu, 15 \$ iront aux frais de transport. Sur les 12 \$ restants, 1,5 \$ seulement seront pour le Tchad. Mais ces 1,5 \$ seront déposés à la Citibank de Londres, sous le contrôle de la Banque Mondiale, et serviront en priorité à rembourser les sommes empruntées par le Tchad pour la construction de l'oléoduc. Comme d'habitude, le remboursement de la dette est considéré comme primordial, loin devant les besoins humains des populations, notamment celles qui ont été déplacées ou spoliées par la réalisation de ce projet.

✓ Premier destinataire de l'aide au développement française, la **Côte d'Ivoire** est quasiment sous perfusion. Les entreprises françaises assurent à elles seules 25% du PIB ivoirien et plus de la moitié des recettes fiscales du pays. Dans ces conditions, la souveraineté politique et économique est-elle autre chose qu'un leurre ?

✓ La **Chine** vient de faire un geste envers 31 pays africains, en annulant pour 1,3 milliard de dollars de dette. Le Premier ministre l'a annoncé en décembre lors d'un sommet en Ethiopie. Rappelons que le commerce entre la Chine et l'Afrique est en forte augmentation (+20 % par an) et il est important pour la Chine de libérer des ressources pour les pays africains afin de les attirer davantage dans son giron.

✓ Le **Nicaragua** fait partie des PPT (pays pauvres très endettés) et... l'ancien président Arnoldo Aleman, en poste de 1997 à 2002, vient d'être condamné à 20 ans de prison pour avoir détourné 82 millions d'euros pendant son mandat. Quand se posera-t-on la question de savoir quelle est la part odieuse de la dette nicaraguayenne que le peuple continue de rembourser au détriment de ses propres conditions de vie ?



Rejoignez-nous !

B11

Nom (en capitales) : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mel : _____@_____

Adhère au CADTM France : 10 euros 6 euros (petits revenus)

M'abonne aux publications du CADTM : 38 euros 22 euros (petits revenus)

A adresser avec votre règlement à : **CADTM France, 17 rue de la Bate, 45150 Jargeau**